



Besoin de conseil et d'aide pour une regularisation

Par **walcot75**, le **27/11/2008** à **17:02**

Bonjour je suis entré en france avec un visa d'etudiant en 1999 et depuis 2001 je suis en situation irreguliere car j'ai changé de filiere et la prefecture n'a pas voulu renouveler mon titre de séjour.Cependant j'ai la presence de ma mère sur le sol français elle a la carte de resident 10ans, une soeur qui est de nationalité française , une autre soeur qui a la carte de resident de 10ans et un frere qui a une carte de sejour d'un an.Je suis le seul a ne pas avoir son titre de séjour. pourrais-je être régulariser par la presence de ma famille en france car je commence vraiment a perdre de l'espoir? pourriez-vous me renseignez s'il vous plait.Merci de votre conseil.Depuis 2001 donc je suis resté sans papier alors qu'en 2002 la faculté a accepté quand-même mon inscription sans avoir la carte de sejour.Debut 2003 donc j'ai completement arreté les etudes faute de detenir la carte de sejour et depuis j'ai pas pu poursuivre mes etudes. si vous savez quelque chose pourriez-vous me renseigner s'il vous plait?

Par **jeetendra**, le **27/11/2008** à **18:03**

bonsoir, prenez contact avec le service juridique de la cimade, du gisti, de France terre d'asile pour conseil et aide dans votre démarche de régularisation, qui si vous ne travaillez pas est extrêmement délicate sur le plan juridique, cordialement